



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Ronald-Élie Houde, employé municipal (saisonnier)

Alexandre Desjardins, inspecteur en bâtiment et en environnement

Adresse courriel : alexandre.desjardins@mrcdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

M. Roger Lavoie, conseiller #1, pro-maire

M. Jonathan Rioux, conseiller #2

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

M. Samuel Sirois, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

Lundi le 2 octobre 2023 à 19 h 30

Rapport Municipal
Septembre 2023

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-ÉLOI

La Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 200\$ à la bibliothèque municipale de Saint-Éloi pour l'achat de papeterie.

ATR BAS-SAINT-LAURENT

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi débourse un montant de \$304 plus les taxes à l'Association Touristique Régionale du Bas-Saint-Laurent pour la cotisation annuelle 2023-2024.

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUEBEC (2024-2028) – NEGOCIATION ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUEBEC ET DU CANADA

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

CORPORATION DES LOISIRS DE SAINT-ÉLOI / ESPACE PUBLICITAIRE

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi accepte d'acheter un forfait BRONZE au coût de 1000\$ soit l'affichage durant 5 ans des armoiries de la Municipalité imprimé numériquement sur du vinyle de qualité supérieur et protégé par un laminage conçu pour les intempéries sur une bande. Le tout sera payé en deux versement soit le premier en début d'année 2024 et le deuxième versement en début d'année 2025.

RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL ROUTE DE LA STATION AVEC DENEIGEMENT S. DESJARDINS INC.

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi accorde le contrat de déneigement et de déglacage de la Route de la Station sur une distance de 4.491km à partir de l'intersection de la rue Principale de la Municipalité de Saint-Éloi et se terminant à l'intersection du chemin Pettigrew de l'Isle-Verte à notre entrepreneur des chemins d'hiver Les Entreprises S. Desjardins inc. au montant de \$33000 taxes incluses et ceci pour deux ans. De plus, Monsieur le maire Mario St-Louis et Madame la directrice générale Annie Roussel sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi avec Les Entreprises S. Desjardins inc.

OUVERTURE SITE DE TRAITEMENT

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi accepte l'offre des Entreprises S. Desjardins inc. au montant de 4000\$ plus taxes pour l'année 2023-2024 pour l'ouverture du site de traitement des eaux usées. Le paiement se fera en 3 versements soit 40% en décembre 2023, 40% en mars 2024 et 20% en mai 2024.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ENTRETIEN DE CHEMINS A DOUBLE VOCATION / CHEMIN DES TROIS-ROCHES

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien de la Route de la Station (secteur sud) et du chemin des Trois-Roches qui sont à double vocation, et ce, sur une longueur totale de 5.54 km.

PIC À SABLE (GÉRALD DUBÉ)

Attendu qu'un nouveau pic à sable a reçu toutes les autorisations nécessaires pour vendre du sable;

Attendu que l'entrepreneur qui exploite le site à approcher la municipalité afin de pouvoir vendre son produit;

Attendu que l'entrepreneur offre à la municipalité un voyage de sable gratuit afin que la municipalité puisse l'essayer sur les chemins municipaux;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accepte l'offre de M. Gérald Dubé afin de pouvoir essayer son sable sur le Rang 4 Ouest. Le tout sera étendu lors d'un prochain nivelage.

SOUSSION REMPLACEMENT DU PONCEAU RANG 3 OUEST

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit remplacer le ponceau #2700 situé sur le Rang 3 Ouest pour fins de sécurité;

Attendu qu'un devis et un plan a été préparé par les ingénieurs de la FQM;

Attendu que la municipalité a été en soumission sur invitation;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 16 août 2023 à 14h00 au bureau municipal;

Attendu que quatre entrepreneurs ont répondu à notre demande :

Attendu que les soumissionnaires sont les suivants :

ENTREPRENEURS

TOTAL

Construction RJ Bérubé inc.	<u>\$ 94 089.50 plus taxes</u>
Excavation Bourgoïn Dickner	<u>\$ 97 476.00 plus taxes</u>
Transport Sébastien Bélanger	<u>\$ 109 160.00 plus taxes</u>
Construction BCK inc.	<u>\$ 145 708.00 plus taxes</u>

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi engage Construction RJ Bérubé inc. au montant de 94 089.50\$ plus taxes afin de remplacer le ponceau #2700 sur le rang 3 Ouest. De plus, après discussion et échange de courriel avec l'ingénieur de la FQM, M. Pierre-Marc Lévesque, les membres du conseil décident de changer le tuyau inscrit dans le devis pour un tuyau en TTOG 1400mm diamètre, 2.8mm d'épaisseur pour un économie d'environ 5000\$. Le tout sera payé avec la subvention PAVL volet PPA-ES et le fond général.

MAISON DE LA FAMILLE

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 50\$ à la Maison de la famille des Basques comme Membres amis.

JEU PICKELBALL

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de payer le ruban (tape) pour le jeu de Pickelball.

SOUSSION ORDINATEUR ET IMPRIMANTE

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit changer l'ordinateur du bureau étant donné qu'il n'est plus assez performant;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit changer l'imprimante du bureau étant donné qu'elle est brisée et que nous ne sommes plus capables d'avoir des morceaux pour la réparer;

Attendu que l'ordinateur et l'imprimante ont été budgété dans le budget 2023;

Attendu que la Directrice générale a demandé une soumission à Boutique Fred Hobby;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de la soumission;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi autorise Madame la Directrice générale à faire l'achat d'un ordinateur pour le bureau municipal chez Boutique FredHobby enr. au coût de 900\$ plus taxes comprenant un ordinateur, une garantie de 3 ans, windows 11 Pro fr., livraison, installation, programmation incluses, etc. le tout tel que décrit dans la soumission #14959 et l'achat d'une imprimante multifonction Brother avec un bac supplémentaire et une cartouche 12k supplémentaire, garantie un ans au coût de 1275\$ plus taxes le tout tel que décrit dans la soumission #14960.

ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS / CROIX-ROUGE

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi accepte d'adhérer à l'entente des Services aux sinistrés proposés par la Société Canadienne de la Croix-Rouge et que cette entente soit déposée aux archives de la municipalité. La Municipalité de Saint-Éloi autorise Madame Annie Roussel, directrice générale, à verser un montant annuel de 225\$ en janvier 2024, en janvier 2025 et en janvier 2026 à la Croix-Rouge afin de contribuer au financement de la Société Canadienne de la Croix-Rouge qui est prête à secourir les sinistrés de notre municipalité. La Municipalité autorise Monsieur Mario St-Louis, maire ainsi que Madame Annie Roussel, directrice générale, à signer ladite entente valide pour une durée de 3 ans pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi.

COLLOQUE ANNUEL DE ZONE

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi mandate Madame Annie Roussel, directrice générale à assister au colloque de zone Bas Saint-Laurent Ouest qui se tiendra le jeudi 7 septembre 2023 à Notre-Dame-du-Portage. Les frais de 75\$ plus taxes pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement sont à la charge de la municipalité.

REDDITION DE COMPTE PRABAM - AUDITEUR

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) ;
- La Municipalité a respecté les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;
- La Municipalité a pris les mesures nécessaires pour la réalisation des travaux dans le respect des lois, règlements et normes en vigueur, incluant le règlement de gestion contractuelle de la municipalité ;
- Les dépenses réclamées ont été effectivement encourues pour la réalisation de travaux admissibles ;
- Les dépenses réclamées ont été payées ;

Pour ces motifs,

- La Municipalité confirme et entérine la réalisation des travaux visés et atteste par la présente résolution que les travaux comportent des coûts réalisés véridiques.
- La Municipalité dépose sa reddition de comptes finales.
- La Municipalité nomme la Firme Mallette S.E.N.C.R.L. de Trois-Pistoles pour faire la vérification de la reddition de comptes finales et pour remplir le rapport de mission de procédures convenues (NCSC 4400).

TUYAU CIMENT 4 PIEDS

Attendu qu'un contribuable a demandé à la Directrice Générale les tuyaux de quatre (4) pieds sur le bord du chemin situé au 181, rue Principale Ouest;

Attendu que la Municipalité n'en a pas besoin;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accepte de vendre les tuyaux à conditions que le contribuable prenne les 40 tuyaux restants. Le coût déterminé est de 10\$ par tuyaux plus taxes soit un total de 400\$ plus taxes.

PROGRAMME NOUVEAU HORIZON

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi mandate et autorise la Directrice générale à faire une demande dans le Programme Nouveau Horizon afin que la Municipalité puisse effectuer les réparations nécessaires dans la salle Adélar-Godbout tel que discuté. La Municipalité autorise Madame Annie Roussel, directrice générale, à signer tous les documents pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi en ce qui concerne ce programme.

RAPPORT RAMONAGE DES CHEMINÉES

La directrice générale lit les défauts inscrits dans les bordereaux de ramonage remis par Service de Ramonage M. Ouellet enr. pour avoir effectué le ramonage des cheminées de notre municipalité.

Cheminées ramonées, inspectées: 165

La Municipalité de Saint-Éloi paie un montant de \$7900.76 plus taxes à Service de Ramonage M. Ouellet enr. pour le ramonage des cheminées.

SEL À DÉGLAÇAGE / ABRASIF

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Éloi doit mettre du sel à glace dans son abrasif durant la saison hivernale;

ATTENDU QUE Madame la directrice générale s'est informé des prix auprès des fournisseurs;

ATTENDU QUE deux fournisseurs ont répondu à notre demande :

ATTENDU QUE les soumissionnaires sont les suivants :

1^{ère} soumission : Sel Warwick inc.

Prix : 136\$ / tonne métrique plus taxes transport inclus

2^{ième} soumission : Somavrac c.c.

Prix : 115.88\$ / tonne métrique plus taxes
+1671\$ pour le transport plus taxes

POUR CES MOTIFS, la municipalité de Saint-Éloi accepte la soumission de Sel Warwick pour l'achat du sel à glace pour la saison 2023-2024. La Municipalité de Saint-Éloi achètera 70tm au coût de 136\$/la tonne plus taxes transport inclus.

DEMANDE CPTAQ / LES CARRIÈRES BÉRUBÉ INC.

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi :

-appuie le demandeur, Les Carrières Bérubé inc., dans ces démarches visant à obtenir de la commission l'utilisation à une autre fin que l'agriculture pour l'exploitation d'une sablière-gravière située sur une partie des lots 5 546 877 et 5 546 876 du cadastre du Québec à Saint-Éloi, pour une superficie totale d'environ 6,58 ha incluant une aire d'exploitation de 6,15 ha et un chemin d'accès de 0,43 ha. Cette demande vise la poursuite, pour une période additionnelle de cinq (5) ans, des activités autorisées par la CPTAQ à la décision 401962 datée du 22 janvier 2013;

-indique à la Commission que le projet du demandeur ne contrevient pas aux règlements municipaux;

-recommande à la commission de faire droit à la présente demande.

RAPPORT D'INSPECTION EN PRÉVENTION INCENDIE - 183, RUE PRINCIPALE OUEST

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi mandate la Directrice générale à faire l'achat et l'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone dans la caserne incendie et par la suite d'informer le préventionniste des correctifs apportés. Pour ce qui est des recommandations, le tout sera discuté au prochain budget.

SOUSSION SÉPARATEUR D'EAU OU PURGEUR

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité fasse l'achat d'un séparateur d'eau au coût de 249.29\$ plus taxes et que notre employé municipal en fasse l'installation.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PPA

La Directrice générale informe les membres du conseil qu'à la suite de la recommandation de notre députée, notre municipalité recevra une aide financière total de 70 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires dans le cadre du PAVL, volet projets particuliers d'amélioration pour les travaux d'amélioration sur le Rang 3 Ouest (ponceau), le Rang 4 Ouest, le chemin des Trois-Roches et la Route Métayer (rechargement).

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET ENTRETIEN

La Directrice générale informe les membres du conseil que nous avons reçu un courriel de la Ministre nous informant qu'elle accordait à notre municipalité une aide financière de 187 986\$ dans le cadre du PAVL, volet entretien.

LOCATION ESPACE TRAILERS / ABEILLES DU FAUBOURG

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit entreposer son « traillleur » et son épandeur à abat-poussière;

Attendu que Abeilles du Faubourg loue dans sa grange des espaces pour entreposer de la machinerie;

Attendu que Abeilles du Faubourg assure seulement sa grange et non ce qu'il entrepose;

Attendu que la directrice générale a communiqué avec nos assurances soit la MMQ et elle leur a demandé si la Municipalité est assuré avec ses propres assurances si on entreposait nos biens dans un autre endroit qui nous appartient pas. Notre conseiller a répondu que nos assurances couvraient les dommages s'il arrivait quelque chose;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accepte d'entreposer son « traillleur » et son épandeur à abat-poussière dans la grange à Abeilles du Faubourg et ceci pour l'hiver 2023-2024 pour un montant de 180\$ plus taxes. Les membres du conseil autorisent Madame Annie Roussel, directrice générale, à signer le bail aux fins d'entreposage de bien meuble pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi.

SUBVENTION PROGRAMME SOUTIEN AU LOYER / CORP. HÉBERGEMENT

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi verse un montant de \$989.40 à la Corporation d'Hébergement de Saint-Éloi concernant le programme de soutien au loyer pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 suite à la résolution #2023-04-66 afin de maintenir notre engagement financier de 5 ans qui a commencé en 2023.

ADOPTION RÈGLEMENT #286 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #278 SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Un article a été ajouté et se lit comme suit : un extincteur portatif fonctionnel de type ABC, ayant une capacité minimale de 5 lbs, approprié pour les feux de combustibles solides, liquides et gaz inflammables ainsi qu'aux feux d'équipements électriques sous tension, doit être placé et accessible en tout temps dans chaque résidence.

SOUSSION RECHARGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit faire faire du rechargement sur le Chemin des Trois-Roches;

Attendu qu'un devis a été préparé pour ces travaux;

Attendu que la municipalité a été en soumission sur invitation;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 16 août 2023 à 15h00 au bureau municipal;

Attendu que trois entrepreneurs ont répondu à notre demande :

Attendu que les soumissionnaires sont les suivants :

<u>ENTREPRENEURS</u>	<u>TOTAL</u>
Transport Sébastien Bélanger	<u>50 Voyages à 359.88\$= \$17 994</u>
Construction RJ Bérubé	<u>50 Voyages à 363.52\$= \$18 176</u>
Construction BCK	<u>50 Voyages à 525\$= \$26 250</u>

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi engage Transport Sébastien Bélanger inc. au montant de 359.88\$ plus taxes du voyage pour faire du rechargement sur le Chemin des Trois-Roches. De plus, Transport Sébastien Bélanger inc. devra fournir tel que demandé dans le devis une analyse granulométrique, une analyse proctor ou des essais qualitatifs sur le matériel utilisé. Dans l'incapacité de fournir cette analyse, le contrat sera donné au deuxième soumissionnaire le plus bas soit Construction RJ Bérubé inc. au coût de 363.52\$ plus taxes du voyage. Le tout sera payé avec la subvention PAVL volet PPA-ES et le fond général.

TUYAU

Attendu que deux contribuables ont demandé à la Directrice Générale des tuyaux usagés de huit pieds par douze pouces de diamètre situé au 181, rue Principale Ouest;

Attendu que la Municipalité en a trop;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accepte de vendre les tuyaux. Le coût déterminé est de 20\$ par tuyaux plus taxes.

RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL ROUTE DE LA STATION AVEC LE MTQ

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier 6508-23-4921 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglacage des tronçons sous la responsabilité du Ministère sur une distance de 4.491km à partir de l'intersection de la rue Principale de la Municipalité de Saint-Éloi et se terminant à l'intersection du chemin Pettigrew de l'Isle-Verte. Ce contrat est valide pour la saison 2023-2024, jusqu'au 1^{er} juin 2024, avec une clause de renouvellement pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026. Le conseil désigne Monsieur Mario St-Louis, maire et Madame Annie Roussel, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour le dit contrat.

MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION

La directrice générale informe les membres du Conseil des modifications faites au rôle d'évaluation durant le mois de juin 2023: pour l'année 2022, un montant de 514.09\$ a été taxé et pour l'année 2023, un montant de 4931.49\$ a été taxé à différents propriétaires.

COURS DE GROUPE VIRTUELS OFFERTS A LA POPULATION PAR LE CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT

Les équipes de professionnels en maladies chroniques du CISSS du Bas-Saint-Laurent offrent des cours de groupe virtuels à la population du Bas-Saint-Laurent. De nouvelles sessions débutent à l'automne 2023 :

- Prenez votre vie à cœur
- Mieux vivre avec son diabète

Ces cours s'adressent à toutes les personnes ayant des facteurs de risque et à celles qui vivent avec le diabète ou avec un problème cardiovasculaire. Les proches sont aussi les bienvenus.

L'hyperlien suivant : www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/5123 vous permettra de vous rendre directement sur la page d'information de nos cours en ligne.

Ils y trouveront plusieurs informations intéressantes ainsi que le formulaire de préinscription qui peut être rempli par les personnes intéressées à suivre nos cours dans le confort de leur foyer.

Sarah Ouellet, Agente d'information au CISSS du Bas-Saint-Laurent
Courriel : sarah.ouellet0103.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

OFFRE D'EMPLOI / RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS

La Résidence Mon Chez Nous de Saint-Éloi est à la recherche d'un cuisinier(ère), pour faire de la cuisine familiale pour 15 personnes. Nos exigences: aimer les personnes âgées, être propre de sa personne, être en bonne santé, être disponible et responsable. Si vous aimez les personnes âgées le poste est pour vous. Salaire à discuter selon expérience. Les personnes intéressées peuvent me contacter au 418-898-3214 demandez M. Mario St-Louis ou écrire à moncheznous@derytele.com



LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES 2023

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du **8 au 14 octobre 2023** sous le thème « Le premier responsable, c'est toi! ». Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

CAMPOR

Ne pas oublier, pour ceux et celles qui veulent se connecter cette automne au système de traitement des eaux usées doivent faire vidanger leur installation septique avant de se connecter afin de protéger l'environnement soit la nappe phréatique ... Réservez votre place en communiquant avec Campor environnement au 418-867-8577.

Lors de votre connexion, n'oubliez pas de prendre des photos et de les fournir à la municipalité par courriel au st-eloi@st-eloi.qc.ca afin de pouvoir les mettre dans votre dossier. Merci.

FABRIQUE DE SAINT-ÉLOI / MESSE / BILAN SPAGHETTI

Dimanche le 24 septembre messe à la salle Adélarde-Godbout à 10h.

Voici le bilan spaghetti du 21 mai 2023. Vente de billet 689\$, Vente de sauce 235\$, Vente de moitié-moitié 97\$, Dons et commanditaires 1084\$, Encan 100\$ pour un total de revenu de 2205\$. Les dépenses s'élevaient à 433.83\$ (sauce et nappe) pour un bénéfice de 1771.17\$. Un gros merci aux paroissiens pour leur participations. Un gros merci aux bénévoles pour leur aide sans eux cette activité n'aurait pas lieu. Merci au comité Voisin Solidaire pour sa contribution qui a été très apprécié.

Le président de la fabrique et les marguilliers de la paroisse de Saint-Éloi.

RÉCUPÉRATION DES BASQUES / COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Suite à quelques problèmes rencontrés lors de la collecte des matières recyclables, Récupération des Basques se voit dans l'obligation de refuser les sacs de couleur noire. Dorénavant, Récupération des Basques ramassera que les sacs transparents (bleus ou claires). Tout autre sac ne permettant pas de voir le contenu ne sera plus accepté et sera laissé sur place. Merci de votre précieuse collaboration ! La MRC des Basques.



SOUTENONS LES CLUBS DES 50 ANS ET PLUS DES BASQUES !

Les Clubs de 50 ans et plus sont des organismes à but non lucratif qui ont pour mission d'organiser des activités de rassemblement à caractère culturel, de loisir, sportif, de plein-air, intergénérationnel etc... et visent également à briser l'isolement de certaines personnes. Il y en a un dans 7 municipalités de notre MRC des Basques : St-Clément, St-Jean-de-Dieu, St-Simon, St-Éloi, St-Médard, St-Mathieu et Trois-Pistoles. Bravo et Merci à tous les bénévoles qui œuvrent dans ces organismes depuis plusieurs années.

Cet automne, nous invitons les gens de 50 ans et plus à participer à une consultation qui permettra de connaître vos besoins en regard d'activités / fréquence / période/intérêt etc... Cela aidera chaque club à comprendre pourquoi il y a une diminution de la fréquentation depuis la pandémie et pouvoir évaluer et bonifier leur programmation pour les années futures.

Si vous désirez participer, vous pouvez contacter Mme Jocelyne Albert au 418-851-3178 afin d'obtenir un questionnaire par courrier en format papier ou par courriel. Un prix de participation sera tiré parmi les personnes qui auront répondu au sondage. Merci à l'avance de votre collaboration qui est précieuse pour l'avenir des clubs de 50 ans et + de notre région.

PENSÉE

N'attendez pas les bons moments pour être heureux. Soyez heureux et les bons moments arriveront tout seuls.

PELOUSE

Nous demandons à tous les contribuables du village de faire attention lorsque vous coupez votre gazon. SVP ne dirigez pas la pelouse vers le chemin pour ne pas qu'elle se retrouve dans nos grilles de rue et par le fait même obstrue notre site de traitement des eaux usées. Merci de votre collaboration. La Municipalité de St-Éloi.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général / greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2023, 2024 et 2025 de la municipalité de Saint-Éloi a été déposé à mon bureau le 29 août 2023;

Que pour l'exercice financier 2024 du rôle d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 de la municipalité de Saint-Éloi, une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluation n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 287, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 287 sont disponibles à la MRC des Basques à l'adresse mentionnée plus bas, ainsi qu'à la municipalité;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise de la formule mentionnée dûment remplie ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC des Basques au 400-2, Trois-Pistoles (Québec), G0L 4K0;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de l'envoi.

Donné à Saint-Éloi ce 30^{ième} jour d'août 2023.
Annie Roussel, Directrice Générale

BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **lundi 9 OCTOBRE 2023** pour l'Action de Grâce.